



971-219711322-20230105-6-DE

Réception par le Préfet : 05-01-2023

Ville de TROIS-RIVIÈRES

Publication le : 05-01-2023

Séance du 22 Décembre 2022

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Décembre 2022**

| Nombre de conseillers | | | |
|-----------------------|---------------|---------------------------|--------------|
| En exercice | Présents | Qui ont pris part au vote | Procurations |
| 29 | 20 | 23 | 03 |
| Vote | | | |
| A L'Unanimité | Pour : | 23 | |
| | Contre : | 00 | |
| | Abstentions : | 00 | |

L'an 2022, le Jeudi 22 Décembre à 18 h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 8^{ème} session ordinaire de l'année.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA M. Jean-Philippe NOËL (18h10) - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE (18h10) - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE- Mme Ninette SAINTE-LUCE (18h14) - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT- M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX (19h08) - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Claude JERSIER (20)

REPRÉSENTÉS : M. Fulbert MIROITE - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE.....(03)

ABSENTS : - Mme Marylène ROCHEMONT – Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Frantz RUPAIRE – M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - Mme Laurence LAROCHELLE.....(06)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Fabienne FARAJJE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée..

Convocation du Conseil Municipal
en date du :

16 Décembre 2022

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- de sa réception en PREFECTURE
DE BASSE-TERRE le :

-et de sa publication le :

D_20221222_98

**DESIGNATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX CHARGES
DE REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION EN
CHARGE DE L'ELABORATION DU SCHEMA AMENAGEMENT
REGIONAL (CESAR)**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU Les articles L.4433-10 et R.4433-7, R.4433-8 et R.4433-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- VU L'ordonnance n° 2019-1170 du 13 novembre 2019 relative au régime juridique du schéma d'aménagement régional ;
- VU Le décret n° 2020-1060 du 14 août 2020 relative au régime juridique du schéma d'aménagement régional



- **CONSIDERANT** le Courrier du président du Conseil Régional en date du 8 décembre 2022 informant de la mise en place du CESAR et demandant la désignation par le Conseil Municipal d'un élu titulaire et d'un élu suppléant afin d'y représenter la Commune de Trois-Rivières ;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

Article 1

D'APPROUVER la désignation de deux élus chargés de représenter la Collectivité au sein de la Commission d'Elaboration du Schéma d'Aménagement Régional (CESAR).

Article 2

DE DESIGNER Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, titulaire et
Madame Jocelyne RENIER MOCKA, suppléant

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 22 Décembre 2022.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,**

Jean-Louis FRANCISQUE